Québec (Québec)
Maison Monk
57-63, rue Saint-Louis

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE

La maison Monk a été édifiée en 1796 sur les fondations d'une maison qui avait été construite au début du XVIIIe siècle et qui a ensuite été détruite par le feu. Elle a été habitée par des particuliers jusqu'à ce que l'Armée britannique en fît l'acquisition, en 1811, pour loger ses officiers. La maison est devenue la propriété du gouvernement du Canada en 1871 et est aujourd'hui divisée en appartements et en locaux d'entreposage. C'est le ministère de la Défense nationale qui en a la garde. Voir le Rapport de bâtiment n° 88-163 du BEEFP.

Raisons de la désignation

La maison Monk a été désignée édifice "reconnu" en raison des personnages et des faits historiques importants auxquels elle se rattache et pour la qualité de sa conception fonctionnelle, la maîtrise démontrée par les ouvriers et les artisans qui l'ont construite et la part qu'a l'édifice dans le cachet de ce paysage de rue historique demeuré intact.

La maison Monk a été habitée par deux importants administrateurs de la colonie britannique. Le premier, James Monk, qui a fait bâtir la maison et qui avait aussi été propriétaire de la maison incendiée, était procureur général du Québec etjuge suppléant de la Cour de la vice-amirauté et a ensuite été juge en chef de Montréal. Le second, John Elmsley, qui avait été juge en chef du Haut-Canada, venait d'être nommé juge en chef du Bas-Canada au moment où il s'est porté acquéreur de la maison, en 1802. La haute-ville, où se dresse la maison Monk, a fini par devenir le quartier des administrateurs de la colonie, une sorte d'enclave dans la ville. La maison Monk, qui est une des premières grosses maisons élevées dans ce secteur, compte aussi parmi les rares à avoir été construites dans le style traditionnel des maisons de Québec. En effet, les constructeurs ont eu plus tard une préférence marquée pour l'architecture néo-classique.

L'acquisition de la propriété par la garnison britannique en 1811 évoque un autre thème historique important, celui de la défense de Québec contre l'invasion des Américains pendant la Guerre de 1812-1814.

Éléments caractéristiques

Le caractère patrimonial de la maison tient à son architecture traditionnelle particulière à la ville de Québec, à la qualité des matériaux mis en oeuvre, à la maîtrise d'exécution sur le plan technique et artistique, à la conception fonctionnelle et aux rapports qui existent entre la propriété et le décor historique environnant.

.../2

Maison Monk (suite)
Québec (Québec)

La maison Monk comporte un rez-de-chaussée, un étage et un étage mansardé. C'est une construction rectangulaire, qui est coiffée d'un toit à pignon percé de lucarnes et dont la façade comprend sept baies à chacun des niveaux. À l'intérieur, l'espace est séparé en deux. Apparemment, cette division est antérieure à 1796 et existait donc déjà dans la première maison, comme en témoignent la cave en voûte et des parties de murs épargnées par l'incendie et intégrées à la nouvelle construction. À l'extérieur, le fait que la porte d'entrée de la rue Saint-Louis ne soit pas placée au centre et qu'il existe, sur le côté, une deuxième entrée protégée par un portique suggère effectivement l'existence d'une telle division.

La maison a été édifiée par deux maîtres maçons, Michel Parant et Augustin Jourdain, dans le style traditionnel des maisons de Québec, qui se caractérise par des fermes à poinçon, un toit très pentu et un plan rectangulaire en long. À cause de sa taille, la maison est autostable, alors que la plupart des habitations urbaines de Québec sont des maisons en rangée avec murs mitoyens, disposition beaucoup plus typique. Les deux façades sont faites de grès d'appareil, et les côtés de moellons de pierre calcaire. Les éléments et matériaux de construction anciens qui ont subsisté à ce jour ont une part importante dans le caractère patrimonial de la maison, aussi devront-ils être protégés et entretenus avec grand soin.

L'intérieur a été modifié à maintes reprises pour répondre à des besoins en constante évolution. Nous jouissons donc à son égard d'une plus grande marge de manoeuvre. Comme il s'agit d'un bâtiment très ancien, il faudra, avant d'entreprendre des travaux, faire toutes les recherches nécessaires afin de mieux comprendre à quoi ressemblait l'intérieur à l'origine et quelles transformations ont été faites avec les années dans l'agencement comme sur le plan des éléments et matériaux.

La maison fait partie d'un groupe d'édifices qui donnent sur une cour. Les abords de la maison n'ont guère changé, bien que plusieurs dépendances aient disparu avec le temps. Quant au paysage de rue, avec ses maisons en rangée construites au début du XIXe siècle, toutes de taille et de construction similaires, il est, à peu de choses près, demeuré intact. Les rapports qui existent entre la maison Monk, point d'intérêt local, et le décor qui l'entoure devront être protégés.

Trad uction